



EAUX



Enquête publique pour l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de La Turballe

Une enquête publique pour l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de La Turballe se déroulera du 29 août 2022 au 30 septembre 2022 inclus.

Publié le 04 août 2022

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique et Maire de Guérande, par arrêté n°22/054 en date du 28 juin 2022, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du plan de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de La Turballe.

A cet effet Jacques Cadro, retraité de la gendarmerie, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes en date du 7 avril 2022.

L'enquête publique se déroulera **en Mairie de La Turballe**, 10 rue de la Fontaine, **du 29 août 2022 (9h00) au 30 septembre 2022 (17h00)**.

Les horaires d'ouvertures de la mairie de La Turballe sont :

- ▶ le lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- ▶ le samedi de 9h00 à 12h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de La Turballe aux jours et horaires suivants :

- ▶ le lundi 29 août 2022 de 09h00 à 12h00,
- ▶ le mercredi 7 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
- ▶ le samedi 17 septembre 2022 de 09h00 à 12h00,
- ▶ le vendredi 30 septembre 2022 de 14h00 à 17h00.



**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de
Guérande - Atlantique**

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80